

Des équipements présents, mais des disparités territoriales

En Mayenne, les équipements aux services de la vie courante sont variés et relativement accessibles aux habitants. Leur répartition est diffuse sur le département. Ainsi, seulement 1 % des Mayennais est touché par des temps d'accès plus longs. Toutefois, l'accessibilité aux équipements varie selon les territoires et le type d'infrastructure. L'implantation des services est moins favorable au nord et à l'est du département. Du point de vue de la catégorie d'équipement, si l'accès à l'éducation est aisé, le transport et les services de santé sont plutôt moins présents que dans le référentiel et peuvent constituer un frein à l'attractivité du département.

Des équipements variés et accessibles

Les habitants de la Mayenne disposent sur leur territoire d'une grande variété d'équipements. Sans être au même niveau que dans les Pays de la Loire, cette offre est légèrement supérieure à celle du référentiel. Laval, Mayenne et Château-Gontier-sur-Mayenne, les trois villes les plus peuplées du département, disposent des trois gammes d'équipements (*sources et définitions*). Les temps moyens d'accès aux équipements pour les Mayennais sont proches de ceux observés dans le référentiel et légèrement supérieurs à la moyenne régionale. Les Mayennais mettent en moyenne trois minutes pour rejoindre la gamme de proximité : écoles maternelles, pharmacies, boulangeries, bureaux de poste, etc. Il leur faut sept minutes pour accéder à la gamme intermédiaire au sein de laquelle se retrouvent entre autres les collèges, les orthophonistes, les supermarchés, la police, les gendarmeries, etc. Enfin, ils mettent en moyenne un quart d'heure pour gagner un équipement de la gamme supérieure comme les lycées, les maternités, les hypermarchés, les agences Pôle emploi, etc.

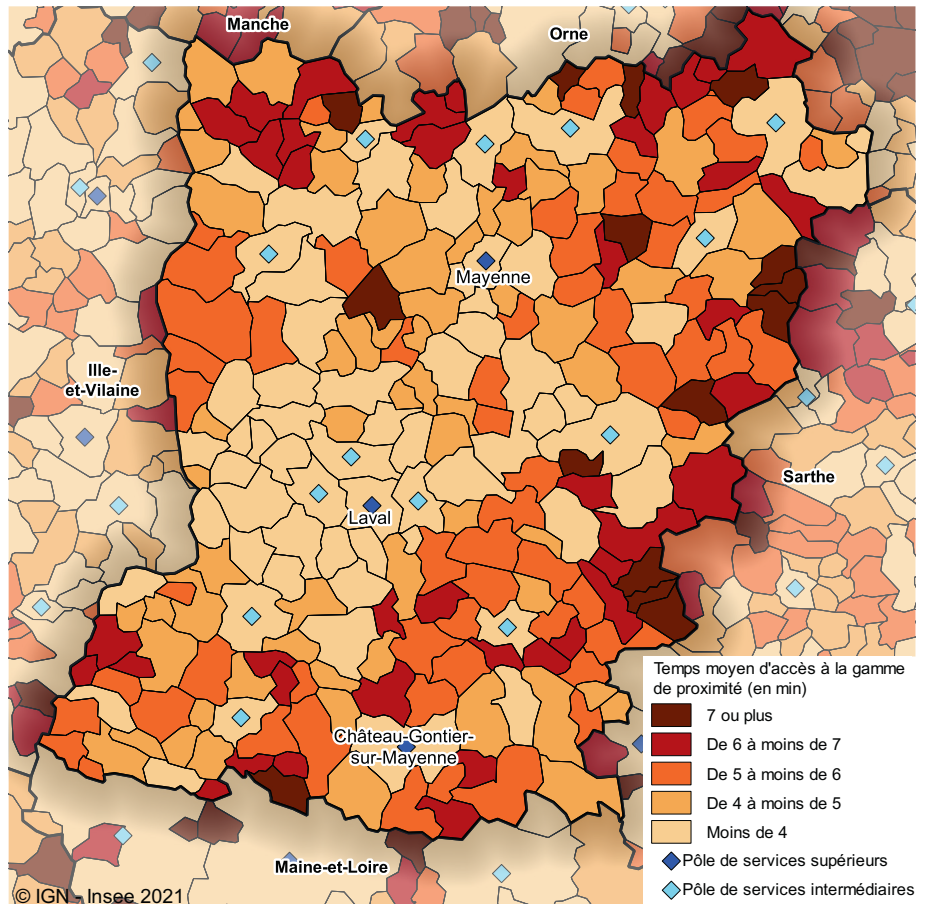
Proximité des équipements, sauf au nord et à l'est du département

Si la population est diffuse sur le département, les infrastructures le sont aussi. Ainsi, 1,2 % des Mayennais sont à plus de 7 minutes de la gamme de proximité, 0,6 % à plus de 15 minutes de la gamme intermédiaire et 0,2 % à plus de 30 minutes de la gamme supérieure. La part des habitants éloignés des équipements est plus élevée dans le référentiel (respectivement 6,9 %, 7,3 % et 7,7 %). À l'inverse, dans les Pays de la Loire, elle est plus faible (respectivement 0,6 %, 0,2 % et 0,1 %). La Mayenne bénéficie donc de la bonne couverture des équipements dans les Pays de la Loire, même si l'accès y est légèrement moins favorable, notamment pour les commerces. En revanche, ces accès sont très divers selon la nature des infrastructures et leur localisation au sein du département.

Au nord et à l'est du département, les temps d'accès aux différentes gammes d'équipements demeurent toutefois supérieurs au reste des communes du département (figure 1). Les pôles de services (*sources et*

1 Des temps d'accès élevés aux franges du département

Temps moyen d'accès aux équipements de la gamme de proximité, en Mayenne, par commune, en 2018 (en minutes)



Source : Insee, Base Permanente des Équipements (BPE) 2018 - Recensement de la population (RP) 2016 exploitation principale - Distancier Metric.

définitions) de la gamme intermédiaire sont plus présents autour de Laval. Au nord du département, où le taux de pauvreté est plus élevé (*chapitre Précarité, page 24*), l'éloignement des services peut apparaître comme une difficulté supplémentaire.

Les écoles peu éloignées des jeunes mayennais

Les Mayennais accèdent facilement et rapidement aux infrastructures scolaires, malgré des disparités au sein du département. Ainsi, 95 % de la population dispose d'une école primaire dans sa commune contre 88 % dans le référentiel et 98 % dans les Pays de la Loire. Pour les collèges, la couverture est moindre : 43 % en Mayenne, 49 % dans le

référentiel et 62 % dans les Pays de la Loire. Cependant, seulement 2 % des Mayennais résident à plus de 15 minutes d'un collège contre 5 % dans le référentiel. De même, l'accès au lycée y est plus favorable : moins de 2 % de la population est à plus de 30 minutes d'un lycée général et technologique, contre 8 % dans le référentiel. La situation est similaire pour les lycées professionnels.

Un réseau ferroviaire peu développé

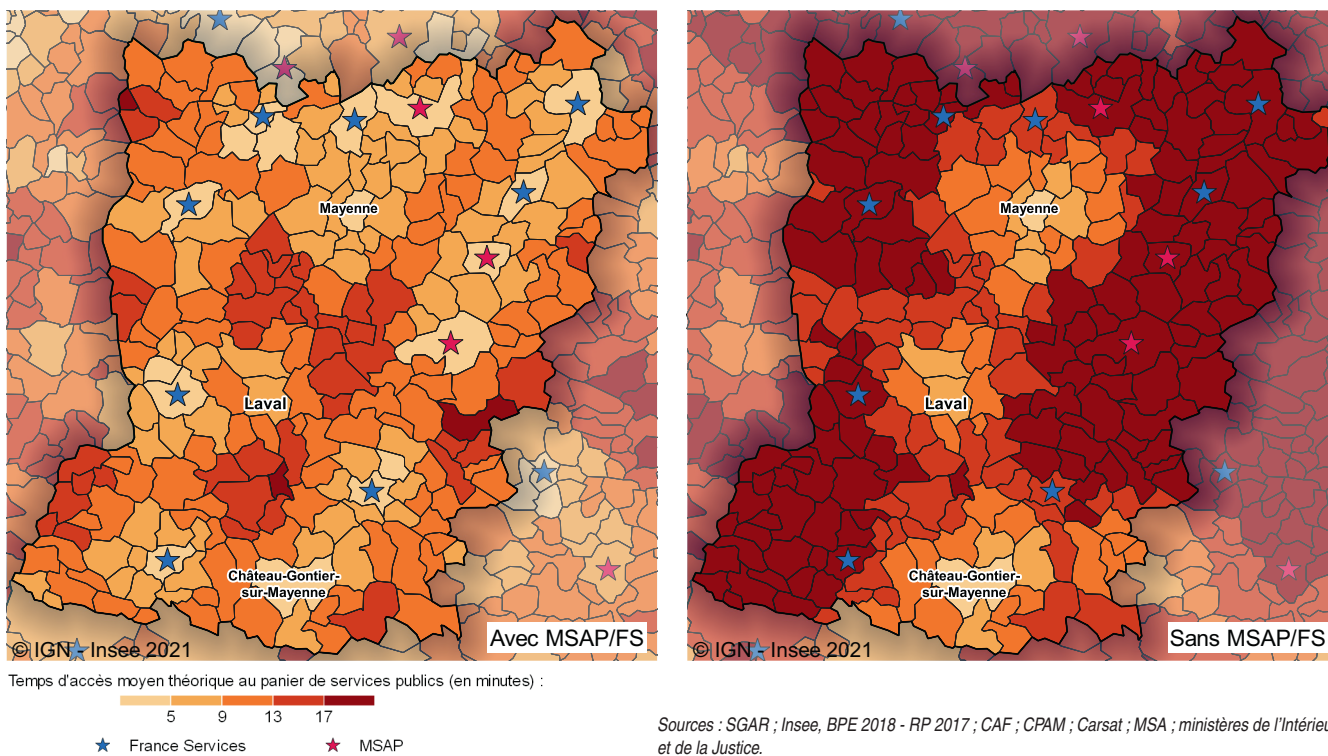
Le faible développement du réseau ferroviaire et des gares apparaît comme un handicap pour les Mayennais quant à leur mobilité. L'allongement des trajets domicile-travail (*chapitre Déplacements domicile-travail, page 22*) et l'augmentation des coûts de transport

Des services publics accessibles, notamment sur les territoires les plus fragiles

En Mayenne, le temps d'accès moyen aux services rendus par les neuf partenaires du réseau France Services (*sources et définitions*) est inférieur à la moyenne régionale (*pour en savoir plus*). L'objectif de ce réseau est de permettre aux citoyens de réaliser les principales démarches administratives du quotidien dans un lieu unique, en y étant accompagnés si besoin. Grâce à la mise en place de guichets uniques de proximité (Maisons de services au public et France Services), le temps d'accès à ce panier de services publics est inférieur à la moyenne régionale (huit minutes en moyenne, contre neuf minutes en moyenne dans la région). Au 30 septembre 2020, la Mayenne compte huit espaces France Services et trois Maisons de services au public, dont l'impact est important sur l'accessibilité : le temps d'accès moyen au panier de services publics est réduit de 40 % grâce à ces structures. En l'absence de ces guichets de proximité, le temps d'accès serait supérieur à la moyenne régionale. Il s'accroîtrait fortement à l'est, au nord-ouest et au sud-ouest du département. La présence de ces structures répond aux besoins d'une population plus fragile et plus éloignée, notamment au nord et à l'est du département, où la pauvreté est plus marquée et la population est plus âgée.

Un impact fort de l'implantation des structures de proximité aux franges du département, la périphérie de Laval plus éloignée des services publics

Temps d'accès moyen théorique par commune au panier de services publics avec et sans espaces France Services (FS) et Maisons de services au public (MSAP)



constituent des difficultés majeures pour certains foyers, notamment les plus modestes. Pour les gares, la population des communes directement couverte est de 23 % en Mayenne contre 37 % dans le référentiel et 44 % dans les Pays de la Loire. Les communes équipées sont situées sur un axe est-ouest et les gares sont peu desservies en dehors de celle de Laval. De

la même manière, 21 % des habitants sont à plus de 30 minutes d'une gare, contre 8 % dans le référentiel et 3 % dans les Pays de la Loire.

Des services de santé moins présents

Les équipements de proximité pour les services de santé sont moins présents en Mayenne

que dans le référentiel ou dans les Pays de la Loire, à l'exception des services d'hébergement pour les personnes âgées (*chapitre Santé, page 28*). La démographie médicale est un enjeu pour la Mayenne : le manque d'équipements de santé peut constituer un frein à l'attractivité sur certaines zones du département. ■

Sources et définitions

La **base permanente des équipements** (BPE) est une source élaborée par l'Insee et mise à jour annuellement. Elle répertorie un large éventail d'équipements et de services rendus à la population. En 2018, 110 équipements ont été retenus et répartis, selon la fréquence de leur présence et leur distance des habitants, en trois gammes : de proximité, intermédiaire et supérieure. La liste des équipements se trouve sur [Insee.fr](https://www.insee.fr)

Un **pôle de service** est une commune disposant sur son territoire d'au moins la moitié des équipements considérés. Par exemple, un pôle de service de proximité est une commune disposant d'au moins 14 des 27 équipements de proximité. La localisation fine permet de calculer des distances et des temps d'accès moyens en voiture pour accéder de la commune du domicile à l'équipement le plus proche. Quand un équipement est présent dans la

commune de domicile alors le temps d'accès est considéré comme étant nul.

L'objectif du **réseau France Services** est de renforcer l'accessibilité aux services publics sur l'ensemble du territoire national. Au 30 septembre 2020, 9 partenaires composent le réseau : la Poste, les Finances Publiques, la CAF, Pôle emploi, la CPAM, la Carsat, la MSA, le Ministère de l'Intérieur et le Ministère de la Justice.

Pour en savoir plus

- Hervy C., et Manceau C., *L'accès des Ligériens aux services publics facilité par le déploiement des espaces France Services*, Insee Dossier Pays de la Loire, n° 5, octobre 2020.
- Besnard S. et Rocheteau M., *Recul du commerce dans la plupart des centres des villes de taille intermédiaire*, Insee Flash Pays de la Loire, n° 96, novembre 2019.
- Bourieau P. et Fouchard C., *Davantage de services à la population mais toujours moins qu'au niveau national*, Insee Flash Pays de la Loire, n° 85, septembre 2018.